

CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

Détermination du service offert :

Dans le cadre de la délibération du Conseil général du 29 juin 2006, développer une offre de transport dans le périmètre de la Communauté de Communes afin de contribuer à satisfaire les besoins de transport non réguliers de personnes « captives » (personnes âgées, jeunes, personnes en difficultés, personnes à mobilité réduite, ne disposant pas de moyens de locomotion).

1 – Choix des destinations

Pour toutes personnes captives : Libourne – Castillon – Branne – Bordeaux – Communauté de Communes
Prise en charge des usagers au domicile sur domaine public avec accompagnement personnalisé pour les personnes à mobilité réduite.

2 – Fréquence Amplitude de l'offre de transport

- Bordeaux : mardi
- Autres destinations : mardi – vendredi
- Amplitude : 7 H 30 – 20 heures
- Réservation 48 heures à l'avance

3 – Véhicules adaptés aux usagers à transporter (véhicule de moins de 9 places + chauffeur, aménagement pour personnes à mobilité réduite, capacité 3 fauteuils).

4 – Tarifcation par trajet

- Destination Bordeaux : 6 euros (aller simple) – 12 euros (aller - retour)
- Autres destinations : 2 euros (aller simple) – 4 euros (aller - retour)

5 – Mode de gestion

Marché public liant le Département de la Gironde Autorité Organisatrice à un prestataire privé pour assurer le transport.

Délégation de compétence au profit de la Communauté de Communes de la Juridiction de Saint-Emilion pour gérer le service fait et la relation à l'utilisateur.

6 – Validation de la prise en charge des personnes :

Toute personne pourra utiliser le service de transport à la demande seulement après validation de son dossier par la commission d'accessibilité et pour la durée déterminée par la commission.

Les demandeurs s'engagent à remplir le dossier de demande d'utilisation et à fournir toutes pièces justificatives relatives à leurs situations.

Date et signature (suivi de la mention « lu et approuvé »)

**DOSSIER DE DEMANDE D'UTILISATION
DU SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA JURIDICTION DE SAINT EMILION**

1^{ère} demande

renouvellement

MODALITES DE LA DEMANDE

- ▶ Remplir les p 3 et 4 du présent dossier
- ▶ Joindre les pièces justificatives correspondant à votre situation actuelle
- ▶ Renvoyer votre dossier complet à la :

Commission d'accessibilité
Communauté de Communes de
la Juridiction de Saint Emilion
4, Darthus - 33 330 Vignonet
- ▶ Renseignements au : 05.57.55.21.60

PARTIE A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Adresse et code postal * :

Téléphone fixe : Portable :

Situation familiale : Marié Veuf Célibataire Concubinage
 Autre : Précisez.....

Nombre d'enfant(s) : Précisez leur(s)âge(s) et lieux d'habitation(s)

Votre situation actuelle * (Précisez) : Retraité En activité :
 A la recherche d'un emploi d'un stage d'une formation
 Bénéficiaire de minima sociaux (RMI, ASSEDIC...)
 Bénéficiaire d'aide(s) sociale(s)
 Handicapé(e)
 Autre

Possédez-vous un moyen de locomotion : oui non

Si oui, lequel :

Si non par quel moyen vous déplacez-vous actuellement ?

véhicule personnel deux roues transport en commun
 covoiturage taxis aide ménagère
 famille voisins / amis autres :

Quelle(s) problématique(s) de déplacement rencontrez-vous actuellement qui motive votre demande ?

(*Pièces justificatives à joindre obligatoirement au dossier)

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements énoncés ci-dessus et m'engage à accepter les conditions d'utilisation du service de transport à la demande.

Fait à, le

AVIS DE LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE

Demande recevable pour la période du au

Demande non recevable – Motif :

Fait à, le

Signature du responsable de la commission :